

Organisation des cours 2024/2025

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	
• Français	4 H 00
• LVA (Anglais) + LVB (Allemand ; Espagnol ; Italien)	5 H 30
• Histoire-Géographie	3 H 00
• Enseignement Moral et Civique (EMC)	0 H 30
• Sciences Economiques et Sociales (SES)	1 H 30
• Mathématiques	4 H 00
• Physique-chimie	3 H 00
• Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	1 H 30
• Sciences Numériques et Technologiques (SNT)	1 H 30
• Education Physique et Sportive (EPS)	2 H 00
• Accompagnement Personnalisé	
• Accompagnement au choix de l'orientation	
• Heure de vie de classe	

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (1 ou 2 POSSIBLES PARMIS LES 7 PROPOSÉS)	
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (1 choix possible)	
• LCA Latin avec possibilité d'ajouter le Grec	2 H 00 (+ 1 H 00 de grec)
• LCA Grec avec possibilité d'ajouter le Latin	2 H 00 (+ 1 H 00 de latin)
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS GÉNÉRAUX (1 choix possible)	
• LVC Italien (débutant)	2 ou 3 H 00 (en fonction des effectifs)
• LVC Russe (débutant)	2 ou 3 H 00 (en fonction des effectifs)
• Education Physique et Sportive (EPS)	3 H 00 (sur dossier)
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS TECHNOLOGIQUES (1 choix possible)	
• Biotechnologies	1 H 30 (lettre de motivation)
• Ingénierie Innovation et Création (2IC)	1 H 30 (lettre de motivation)
<ul style="list-style-type: none"> - Deux enseignements optionnels peuvent être demandés lors de la télé-inscription au Lycée - Les débutants sont autorisés en LCA Latin ou LCA Grec - Un élève peut cumuler un ou 2 enseignements optionnels et une section européenne - Une lettre de motivation sera demandée à l'inscription pour les enseignements optionnels technologiques - L'inscription à un enseignement optionnel est conditionnée à la capacité d'accueil du Lycée - L'enseignement optionnel choisi lors de l'inscription devra obligatoirement être suivi sur l'ensemble de l'année scolaire 	

SECTIONS (UNE POSSIBLE PARMIS LES 4 PROPOSÉES)	
SECTIONS SPORTIVES	
• Foot Féminin (sur tests sportifs et dossier)	
• Athlétisme (sur tests sportifs et dossier)	
Les sections européennes et les enseignements optionnels ne peuvent pas être suivis en section sportive.	
SECTIONS EUROPEENNES	
• Section européenne Anglais	
• Section européenne Espagnol	
<ul style="list-style-type: none"> - La section européenne est demandée lors de la télé-inscription au Lycée. L'élève devra fournir ses bulletins de 3^{ème}. Une commission arrêtera la liste des élèves retenus. - Un élève peut cumuler une section européenne et un ou deux enseignements optionnels 	